



Fédération Départementale **des Chasseurs**

d'Indre-et-Loire

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Tours, le 1^{er} février 2023

Affaire suivie par M. Guillaume FAVIER (06.72.70.75.21)

Secrétariat technique : 02.47.05.10.75

OBJET : AVIS ECLAIRAGE LIEVRE

Dans le but d'un suivi scientifique de la population de Lièvres (*Lepus europaeus*), un comptage nocturne à l'aide source lumineuse va être mis en oeuvre durant les nuits du :

LUNDI 6 ET VENDREDI 10 FEVRIER 2023

sur l'ensemble du territoire des communes de :

**VERNOU SUR BRENNE-PARCAY MESLAY -VOUVRAY-MONNAIE-
CHANCAY-REUGNY-MONTREUIL EN TOURAINE -NEUILLE LE LIERRE-
NAZELLES NEGRON-SAINT OUEN LES VIGNES.**

La Direction Départementale des Territoires, la Gendarmerie Nationale, ainsi que les maires des communes concernées sont avisés de cette opération, conformément aux textes réglementaires en vigueur.

Le Président,

Alain BELLOY

9 impasse Heurteloup, CS 41215, 37012 TOURS CEDEX 1

Tél. 02 47 05 65 25 - Fax. 02 47 64 56 46

Email: fdc37chasseurdefrance.com

SIRET 775 218 140 00024 - APE 8412 Z - TVA Intr. FR 65 775 218 140 00024

Association n° W372007356



Supplément à l'avis de chasse n° 1427 - Vendredi 10 février 2023 - Clôture le dernier mardi du mois de 14 à 16 heures